

Armoire vestiaire

Rangement sécurisé des EPI



Réf.

AVEST01

Description

Sécurisation du stockage des équipements de protection de l'individu

- Satisfait à la réglementation (décret 87-361 art. 8, Code du Travail R232) qui stipule que les équipements doivent être rangés dans une armoire vestiaire extérieure
- Garantit une bonne conservation des équipements de protection
- En acier
- Poids à vide : 43 kg
- 5 casiers de rangement et 1 penderie
- Dimensions (LxPxH) : 0,50 x 0,50 x 1,90 m

Les points forts

- Facilement déplaçable
- Équipée d'une serrure à clé

